



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 93 de l'ordre du jour
**Rapport de l'Agence internationale
de l'énergie atomique**

Albanie, Angola, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Danemark, Égypte, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Guatemala, Guinée équatoriale, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande et Turquie :
projet de résolution

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Allemagne, Argentine, Arménie, Bolivie (État plurinational de), Croatie, Équateur, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Nigéria, Palaos, Philippines, République démocratique du Congo, Singapour, Tunisie, Ukraine et Uruguay

